



M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 13 mars 2018

Objet : réforme du lycée et du baccalauréat – lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale.

Monsieur le Ministre,

La réforme du baccalauréat que vous avez engagée constitue une réelle opportunité d'offrir à la fois un bagage scientifique de qualité à tous les lycéens, bagage indispensable pour les futurs citoyens et dans l'exercice des métiers à venir, et une formation solide et ambitieuse aux futurs scientifiques. Pourtant, certains éléments de ce projet se heurtent aux ambitions affichées. Les signataires de ce courrier, acteurs et représentants de la communauté scientifique et éducative, souhaitent vous soumettre des propositions d'ajustements cruciaux pour mieux répondre aux besoins de formation scientifique de notre pays.

Enseignement de sciences pour tous

Dans le schéma proposé, le socle de culture commune laisse une place extrêmement réduite aux sciences. Pourtant, apprendre à distinguer une observation d'une interprétation, à formaliser, à comprendre l'élaboration d'un modèle scientifique, à le valider ou l'invalidier, à en trouver les limites, à distinguer corrélation et causalité nous semblent constituer des exemples modestes mais essentiels d'une culture commune. Un enseignement scientifique doit par ailleurs dépasser un simple discours sur les sciences, aussi intéressant soit-il, et développer une véritable pratique scientifique. Pour gagner en efficacité, un tel enseignement nécessite d'être adapté aux publics concernés.

Demande n°1 : *tout lycéen doit bénéficier d'un enseignement scientifique, assumé comme tel, et dispensé par des professeurs de sciences. Cet enseignement doit être décliné suivant les profils des élèves (futurs scientifiques ou non) et proposer des contenus distincts clairement identifiés.*

Formation des futurs scientifiques

Les couplages de spécialités en classe de Terminale permettront aux élèves de s'investir pleinement dans deux disciplines scientifiques aux horaires conséquents. Cette avancée significative est malheureusement compromise par l'abandon programmé d'une spécialité en fin de Première. Ce manque d'ambition dans l'optique d'une formation pluridisciplinaire, nécessaire dans un monde où les avancées sont moins faites par des spécialistes que par des équipes interdisciplinaires, n'est pas à même de répondre correctement aux attentes des différents acteurs de l'enseignement supérieur. Des enseignements facultatifs scientifiques devraient pouvoir renforcer certains parcours en limitant les profils au bagage scientifique incomplet.

Demande n°2 : *la palette des enseignements facultatifs en classe de Terminale doit être enrichie et accueillir des modules scientifiques supplémentaires (informatique, physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre), à l'image des mathématiques « complémentaires ».*

En classe de Première, la spécialité Mathématiques s'adressera à des publics différents tant par leurs goûts que par l'usage qu'ils feront des mathématiques. Les futurs scientifiques doivent être stimulés par un enseignement mathématique plus spécialisé et développer des compétences spécifiques. Un module facultatif viendrait renforcer l'enseignement des sciences en Première alors qu'aucun enseignement facultatif scientifique n'est proposé pour cette classe.

Demande n°3 : *un enseignement facultatif de mathématiques en classe de Première doit permettre aux élèves qui le souhaitent de consolider ou de tester leur appétence pour les mathématiques, à l'image des mathématiques « expertes » de Terminale.*

Vous connaissez, Monsieur le Ministre, notre attachement à la qualité de la formation scientifique de notre pays et notre engagement en faveur de l'enseignement des sciences. La communauté scientifique ainsi que le monde de la recherche et de l'industrie, mobilisés et vigilants, souhaite avant tout le succès de la réforme engagée. Nous espérons que nos propositions recevront un accueil favorable de votre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus respectueuse.

Alice ERNOULT
Présidente de l'APMEP

Edwige GODLEWSKI
Présidente de la CFEM

Gilberte CHAMBAUD
Présidente de la SCF

Catherine LANGLAIS
Présidente de la SFP

Pierre PARADINAS
Président de la SIF

Thierry HORSIN
Président de la SMAI

Stéphane SEURET
Président de la SMF

Vincent PARBELLE
Président de l'UdPPC

Jean-François BEAUX
Président de l'UPA

Mickaël PROST
Président de l'UPS